

La Présidente

## ARRETE PORTANT DELEGATION PARTIELLE DE FONCTION ET DE SIGNATURE

La Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,

- VU l'article L 5211-9 du Code général des collectivités territoriales,
- VU la délibération n° 4 du 15 juillet 2020, relative à l'élection des vice-présidents-es de l'Eurométropole de Strasbourg,
- VU la délibération n° 6 du 15 juillet 2020, relative aux délégations du Conseil à la Présidente,

### Arrête

#### Article 1 :

Monsieur Thierry SCHAAL, vice-président, est délégué dans mes fonctions en ce qui concerne l'eau et l'assainissement, les milieux aquatiques et risques associés et en particulier :

#### Pour l'eau et l'assainissement :

- la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif, des eaux pluviales, de la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie), du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif),
- la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement et du schéma directeur d'adduction en eau potable,
- le suivi des relations avec le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA).

#### Pour les milieux aquatiques et risques associés :

- la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et suivi le cas échéant des établissements publics compétents,
- la prévention du ruissellement et de l'érosion des sols,
- l'animation de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) Bruche-Mossig Ill Rhin,
- le suivi du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI).

./.

**Article 2 :**

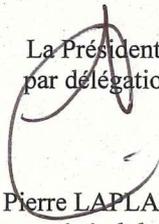
Cette délégation exclut la signature des conventions ou des contrats avec les sociétés, associations ou autres organismes dans lesquels Monsieur Thierry SCHAAL représente l'Eurométropole de Strasbourg.

Strasbourg, le 10 AOUT 2020

Transmis en préfecture le : 10 AOUT 2020  
Affiché à compter du : 10 AOUT 2020  
Certifié exécutoire le : 10 AOUT 2020  
(article L 2131-1 et 2 du Code Général  
des Collectivités territoriales)



Pia IMBS



La Présidente  
par délégation

Pierre LAPLANE  
Directeur général des services